

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Institut universitaire de France | campagne 2023

## L'Université de Lorraine compte sept nouveaux membres IUF, une reconnaissance pour la recherche lorraine !



Retrouvez la liste complète des lauréats [ICI](#).

Pour sa campagne 2023, par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 4 mai 2023, l'Institut Universitaire de France – IUF a nommé 200 membres IUF (100 juniors et 100 séniors) répartis au sein de trois chaires : innovation / médiation scientifique / fondamentale. Leur nomination prendra effet le 1<sup>er</sup> octobre 2023 pour une durée de 5 ans. Parmi ces nouveaux membres, sept sont issus de l'Université de Lorraine.

### Les membres juniors

*Lauréate au titre de la chaire Innovation :*

- [Boudier Ariane](#), professeure des universités, Faculté de Pharmacie, laboratoire CITHEFOR

*Lauréats au titre de la chaire fondamentale :*

- [Lamzouri Youness](#), professeur des universités, Faculté des Sciences et Technologies, Institut Elie Cartan de Lorraine - IECL
- [Lemnant Antoine](#), professeur des universités, Faculté des Sciences et Technologies, Institut Elie Cartan de Lorraine - IECL
- [Lesur Maxime](#), maître de conférences, Faculté des Sciences et Technologies, Institut Jean Lamour - IJL
- [Tapie Samuel](#), professeur des universités, Faculté des Sciences et Technologies, Institut Elie Cartan de Lorraine - IECL
- [Villemonais Denis](#), maître de conférences, Mines, Institut Elie Cartan de Lorraine - IECL

### Les membres séniors

*Lauréat au titre de la chaire Innovation :*

- [Caumon Guillaume](#), professeur des universités, Ecole nationale supérieure de Géologie - ENSG, GeoRessources

**L'Institut universitaire de France.** C'est un service du ministère chargé de l'enseignement supérieur, créé par décret en 1991. L'enjeu principal de l'IUF est de rendre l'enseignement supérieur attractif aux chercheurs les plus créatifs et de faire face à une concurrence amplifiée par l'internationalisation. L'IUF poursuit deux objectifs :

- aider les universités à tendre vers l'excellence en matière de recherche et améliorer les conditions d'exercice de la fonction de recherche des universitaires,
- contribuer à une répartition équilibrée de cette excellence dans le pays.

Les enseignants-chercheurs nommés à l'Institut universitaire de France sont placés en position de délégation. Ils continuent à exercer leur activité dans leur établissement d'appartenance et sont déchargés des deux tiers de leur service d'enseignement | En savoir + : [www.iufrance.fr](http://www.iufrance.fr)

### CONTACT PRESSE

Fanny Lienhardt  
Chargée de relations presse  
[fanny.lienhardt@univ-lorraine.fr](mailto:fanny.lienhardt@univ-lorraine.fr)  
06 75 04 85 65 / Twitter : [@fanny\\_lienhardt](https://twitter.com/fanny_lienhardt)